Corrigé – Brevet 2022 – histoire-géographie-EMC – Antilles, Guyane

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

Thème : Pourquoi et comment aménager le territoire ? Document 1 : article de Barthelémy Gaillard sur les projets environnementaux en Guadeloupe (consulté le 7 mai 2021) ; document 2 : affiche sur les projets financés par le FEDER en Guadeloupe (2014-2020).

1) La Guadeloupe investit dans les énergies vertes pour deux grandes raisons. D'abord, son électricité dépend encore massivement d'énergies fossiles polluantes et importées : l'archipel « produit aujourd'hui 88 % de son électricité grâce au charbon et au fuel lourd ». Développer les énergies renouvelables permet de réduire cette dépendance et d'atteindre l'objectif fixé par la Région : « l'autonomie énergétique en 2030 ». Ensuite, la Guadeloupe possède un environnement exceptionnel à protéger : elle est « un des deux territoires français classés parmi les sites mondiaux essentiels à la préservation de la biodiversité ». Les énergies vertes, moins polluantes, permettent donc un développement à la fois écologique et économique, conforme aux « ambitions française et européenne » en matière de transition énergétique.

2) Le principal « projet vert » évoqué dans le texte est l'installation, par « un groupe important de la grande distribution dans les territoires d'Outre-mer », de « cinq centrales photovoltaïques sur les toits de ses enseignes ». Ces panneaux solaires couvrent « un tiers de la consommation des magasins concernés ». Le projet a coûté « plus de 5,3 millions d'euros ».

3) Le FEDER est le **Fonds européen de développement régional**. C'est un fonds de l'Union européenne qui finance des projets dans les régions afin de réduire les inégalités de développement entre elles ; la Guadeloupe, région ultrapériphérique de l'Union, en bénéficie largement : l'affiche indique une enveloppe de « 522 millions d'euros » pour la période 2014-2020. Le projet de centrales photovoltaïques correspond au domaine d'intervention **« Transition énergétique »** (on peut aussi le rattacher au domaine « Environnement »), puisqu'il remplace une partie de l'électricité produite à partir du charbon et du fuel par de l'énergie solaire.

4)

Acteurs publics	**Acteurs privés**
L'Union européenne, par le FEDER (2,3 millions d'euros « sur sa dotation 2014-2020 »)	Le « groupe important de la grande distribution dans les territoires d'Outre-mer » qui installe les centrales sur ses magasins (« l'investissement privé de ce groupe »)
La Région Guadeloupe, qui gère les fonds européens dans l'archipel (son logo figure sur l'affiche) et soutient ces projets (« d'autres instances publiques locales et nationales » participent aussi)	Plus largement, « des groupes privés » qui s'engagent dans des projets « verts »

5) Aménager un territoire, c'est l'équiper et l'organiser pour réduire ses handicaps, améliorer la vie des habitants et le rendre plus attractif. Les projets soutenus par le FEDER en Guadeloupe répondent à ces objectifs. La Guadeloupe est un archipel des Caraïbes, éloigné de la métropole et du reste de l'Union européenne, exposé aux risques naturels (cyclones, séismes, volcan de la Soufrière). Le FEDER y consacre « 522 millions d'euros » entre 2014 et 2020. Certains domaines visent à **réduire les contraintes du territoire** :

« Accessibilité externe et interne du territoire » (ports, aéroport, routes, liaisons entre les îles de l'archipel), « Compensation des surcoûts » liés à l'insularité et à l'éloignement, « Adaptation au changement climatique et prévention des risques ». D'autres cherchent à **mettre en valeur ses atouts et à le développer** : « Recherche, innovation, compétitivité des entreprises », « Développement du numérique » pour réduire la fracture numérique, « Environnement patrimoine culturel », qui protège la biodiversité et favorise le tourisme, et « Développement urbain ». Enfin, la « Transition énergétique » réduit la dépendance aux énergies fossiles importées : les centrales photovoltaïques du document 1 en sont un exemple, comme la géothermie exploitée à Bouillante. Ces projets associent l'Union européenne, la Région et des acteurs privés pour un développement « harmonieux de l'archipel tant sur les plans écologique qu'économique ».

> 💡 **Astuce.** À la question 5, ne recopie pas les huit domaines de l'affiche en liste : regroupe-les en deux ou trois idées (réduire les handicaps, développer l'économie, protéger l'environnement) et ajoute au moins une connaissance sur la Guadeloupe (insularité, éloignement, risques naturels).

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit (13 points)

Plan : I. Refuser la défaite et Vichy dès 1940 ; II. Les multiples formes de la résistance intérieure ; III. S'unir et libérer le territoire (1943-1944).

> En juin 1940, la France est vaincue par l'Allemagne nazie. Le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940, puis reçoit les pleins pouvoirs le 10 juillet : il fonde le régime de Vichy, autoritaire, qui collabore avec l'occupant. Une minorité de Français refuse pourtant la défaite. Comment la Résistance a-t-elle lutté contre l'occupant et contre Vichy ?
>
> Dès le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance depuis Londres, à la radio de la BBC, un appel à poursuivre le combat. Il fonde la France libre, dont les Forces françaises libres (FFL) combattent aux côtés des Alliés, par exemple à Bir Hakeim en 1942. Aux Antilles, dirigées par l'amiral Robert au nom de Vichy, de nombreux jeunes « dissidents » gagnent sur de petites embarcations les îles anglaises voisines pour rejoindre la France libre.
>
> En France, la résistance intérieure naît d'actes isolés, puis s'organise en réseaux et en mouvements, comme Combat ou Libération-Sud, dont Lucie Aubrac est membre. Les résistants impriment des tracts et des journaux clandestins, transmettent des renseignements aux Alliés, sabotent des voies ferrées et des usines, cachent des Juifs ou des aviateurs alliés. À partir de 1943, de nombreux jeunes refusent le Service du travail obligatoire (STO) et rejoignent les maquis. Tous risquent l'arrestation, la torture, la déportation ou l'exécution, car ils sont traqués par la Gestapo et par la Milice de Vichy.
>
> Pour être plus efficace, la Résistance s'unifie. Envoyé par de Gaulle, Jean Moulin réunit à Paris, le 27 mai 1943, le Conseil national de la Résistance (CNR), qui adopte en mars 1944 un programme de réformes pour l'après-guerre. En 1944, les résistants, regroupés dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI), appuient le débarquement allié du 6 juin et participent à la libération du territoire, comme à Paris, libéré le 25 août 1944.
>
> Ainsi, par des actions très variées, les résistants ont combattu à la fois l'occupant et le régime de Vichy. Ils ont contribué à la victoire et permis le rétablissement de la République.

> ⚠ **Piège.** La consigne demande la lutte contre l'occupant **et** contre Vichy, « sous toutes ses formes » : ne parle pas seulement de la lutte armée. Cite la Résistance extérieure (de Gaulle, France libre) et intérieure (renseignement, presse clandestine, sabotage, maquis, sauvetage des Juifs), avec des dates et des noms.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères (7 points, sur l'annexe page 9)

1. Dates manquantes :

- B : la Grande Guerre a duré **de 1914 à 1918**.
- D : François Mitterrand a été élu président de la République pour la première fois **en 1981** (Édith Cresson est nommée Première ministre en 1991).

2. Ordre sur la frise (deux cases avant la photographie « Femmes votant pour la 1ère fois », qui correspond à 1945, trois cases après) :

Case	Lettre	Repère
1	**B**	Munitionnettes pendant la Grande Guerre (1914-1918)
2	**C**	Lucie Aubrac, résistante pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)
—	(image fixe)	Femmes votant pour la première fois (1945 ; droit de vote accordé en 1944)
3	**E**	Manifestations de mai 1968
4	**A**	Loi Veil sur l'IVG (1975)
5	**D**	Édith Cresson, première femme Première ministre (1991)

Réponse à reporter dans les cases, de gauche à droite : **B** – **C** – [**femmes votant**] – **E** – **A** – **D**.

> 💡 **Astuce.** Commence par écrire à côté de chaque image sa date sur ton brouillon (1914-1918, 1940-1944, 1968, 1975, 1991), puis place-les : l'image fixe du vote des femmes (1945) sert de point de repère.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Finalité : construire une culture civique. Document 1 : témoignage de Marie, volontaire en Service Civique (site de l'association Concordia, 17/01/2020) ; document 2 : infographie sur le Service Civique (service-civique.gouv.fr).

1) Pour mieux se connaître, Marie a choisi de s'engager dans un **Service Civique** : « Durant mon Service Civique j'ai pu apprendre à mieux me connaître ». C'est une forme de volontariat, dans le cadre duquel elle a participé à des « chantiers de bénévoles internationaux » et mené des interventions pour « promouvoir la mobilité internationale ». Le Service Civique, créé par une loi de 2010, est un engagement volontaire de 6 à 12 mois, indemnisé, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, au service de l'intérêt général.

2) Le Service Civique peut contribuer à construire le parcours professionnel des volontaires car il leur permet d'acquérir une expérience et des compétences reconnues. D'après l'infographie, **71 %** des volontaires « sont en emploi, stage ou formation 4 à 8 mois après leur Service Civique » ; pour « 1 volontaire sur 2 », le Service Civique « favorise la recherche d'emploi » ; et **90 %** « le mettent sur leur CV », ce qui montre qu'il est valorisé auprès des employeurs.

3) Oui, l'exemple de Marie le montre. Lors des chantiers internationaux, elle a appris à « créer du lien entre des personnes qui venaient de pays et de cultures différentes ». Grâce à ses interventions, elle a aussi « pu être en contact avec des étudiants et des lycéens de [sa] ville ». Elle a donc rencontré des personnes d'horizons variés, par leur nationalité, leur culture et leur âge, comme l'indique l'infographie (rencontres avec d'autres volontaires, avec les bénéficiaires des actions, etc.).

4) Marie fait partie des 91 % de jeunes satisfaits (chiffre de 2016 dans l'infographie), car elle tire un bilan très positif de son expérience. Sur le plan personnel, elle a appris à « mieux [se] connaître », a découvert qu'elle était « capable d'assumer des responsabilités » et a « pris plus confiance en [elle] ». Elle a aussi « pris plaisir » à transmettre des informations aux jeunes. Sur le plan professionnel, cette expérience lui a permis de « confirmer [son] envie de travailler dans le domaine du social et auprès de la jeunesse ».

5) Le Service Civique est d'abord une **expérience utile** pour les jeunes : ils sont de plus en plus satisfaits (89 % en 2013, 91 % en 2016), 71 % sont en emploi, stage ou formation quelques mois après, et 90 % le valorisent sur leur CV. Marie en est un exemple : elle a gagné en confiance et a trouvé sa voie professionnelle. C'est aussi une **expérience citoyenne et civique** : les volontaires agissent pour l'intérêt général, et 89 % « se sont sentis utiles aux autres et à la société ». Ils sont animés par des valeurs de tolérance (93 %), de bienveillance (93 %), d'engagement et de solidarité (90 %). Enfin, le Service Civique favorise la **mixité sociale** : pour 93 % des volontaires, il permet de rencontrer « des personnes d'horizons et de profils différents », comme Marie avec des jeunes venus d'autres pays. Il fait ainsi vivre la fraternité, l'une des valeurs de la devise républicaine, et prépare les jeunes à leur rôle de citoyens engagés.

> ⚠ **Piège.** À la question 5, il faut les **deux** aspects, « utile » **et** « citoyenne » : l'infographie est justement divisée en deux colonnes qui portent ces titres. Utilise une idée et un chiffre de chaque colonne, puis l'exemple de Marie.

Conseils pour le jour J

Ce sujet se traite en 2 heures : garde environ 50 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont une trentaine pour le développement construit) et 20 minutes pour l'EMC, plus quelques minutes de relecture. N'oublie surtout pas de compléter l'annexe de la page 9 et de la glisser dans ta copie, sans y écrire ton nom.

Dans l'exercice 1, chaque réponse doit s'appuyer sur une citation ou un chiffre précis du document (88 %, 2030, 5,3 millions, 2,3 millions, 522 millions) : c'est ce qui rapporte les points. Pour la question 5, ajoute tes connaissances sur l'aménagement des territoires ultramarins (insularité, éloignement, risques naturels).

Pour le développement construit, fais un plan rapide au brouillon et vérifie qu'il contient au moins cinq repères précis (18 juin 1940, STO, Jean Moulin, CNR en 1943, débarquement de juin 1944, libération de Paris en août 1944). Une introduction avec une question et une courte conclusion font la différence.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).